

DEPARTEMENT

Séance du 19 mars 2024

BOUCHES DU RHONE

L'an deux mille vingt quatre, et le dix neuf mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur GESLIN Laurent, maire.**

Nombre de membres
afférents au
conseil municipal :
En exercice : 15

Présents : Monsieur VILLERMY Jean-Louis, Madame BERTRAND Sylvie, Monsieur DELLA SANTINA Patrick, Madame BAYEUL Julie, adjoints au maire.
Mesdames FONTAINE Véronique, BRETON Magali et Messieurs EYNAUD Eric, RAMILSON Gilles.

Qui ont pris part
à la délibération : 9

Absents excusés :

Madame HUGLY Daniela a donné procure à Madame FONTAINE Véronique.
Mesdames BAZIN Natacha et METIFIOT Babette et Messieurs PAFUNDI Tony, PORTE Florian et GESLIN Arnaud.

Date de la convocation :
12 mars 2024

A été nommé secrétaire de séance : Madame BERTRAND Sylvie

Date d'affichage :

Objet de la délibération : Approbation du compte administratif 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider la séance lors du vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Monsieur Jean-Louis VILLERMY a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Monsieur le maire s'est retiré de la salle pour laisser la présidence à Monsieur Jean-Louis VILLERMY pour le vote du compte administratif,

Monsieur Jean-Louis VILLERMY présente en détail le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par l'ordonnateur, chapitre par chapitre,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte administratif 2023 lequel peut se résumer de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL						
2023		Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	701.359,79 €	780.744,91 €	79.385,12 €	177.491,11 €	256.876,23 €
	Section d'investissement	1.869.935,36 €	1.367.667,09 €	- 502.268,27 €	534.095,91 €	31.827,64 €
	Budget total	2.571.295,15 €	2.148.412,00 €	- 422.883,15 €	711.587,02 €	288.703,87 €
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
	Section d'investissement	94.495,64 €	96.456,82 €	1.961,18 €		1.961,18 €
	Budget total	94.495,64 €	96.456,82 €	1.961,18 €	- €	1.961,18 €
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		2.665.790,79 €	2.244.868,82 €	- 420.921,97 €	711.587,02 €	290.665,05 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du compte de gestion,

ARRETE et APPROUVE les résultats définitifs 2023 tels que résumés ci-dessus.

Vote : - Pour – 9 voix - Contre – 0 voix - Abstentions – 0 voix

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Maire, Laurent GESLIN

Ont signé les membres présents

